

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVIGNY
DU 17 OCTOBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept octobre le Conseil Municipal dûment convoqué le onze octobre deux mil vingt-trois, s'est réuni à vingt heures en session ordinaire salle du Conseil Municipal de la Mairie de Bellevigny sous la présidence de Monsieur Philippe BRIAUD, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 33

	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
BRIAUD Philippe	X			
DURAND-GAUVRIT Nicole	X			
PLISSON Régis	X			
GALLIEN Anne-Jo	X			
ALLAIN Michel	X			
VILMUS Marie-Dominique	X			
SIMON Patrick	X			
PLISSONNEAU Sophie	X			
LARDIÈRE Jean-Luc	X			
FLEURY Félix	X			
ROTUREAU Jacky	X			
PAVAGEAU Didier	X			
MALGARINI Gwenaëlle	X			
MARTIN Jacky	X			
TENET Christiane	X			
COCAULT Gaëlle	X			
MIMEAU Nicolas	X			

	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
CHOUTEAU Annie	X			
GOBIN Sonia	X			
GOUAS Corinne	X			
BONNET Sébastien	X			
BROSSEAU Lydie	X			
BARRAUD Raynald	X			
GIRARDEAU Jérôme	X			
MOUSSELEKY Denis	X			
DUBOIS Florent	X			
VRIGNAUD Nadège			X	
CACHO SANCHEZ Jorge	X			
VILLETTE Anne-Sophie			X	
BATY Annabelle		X		GIRARDEAU Jérôme
ROUBY Guillaume		X		MOUSSELEKY Denis
DORGE Anne			X	
LEGOTH Mylène		X		

SECRÉTAIRES DE SÉANCE :

Patrick SIMON et Florent DUBOIS
Assistés de Patrick TEXIER, Directeur Général des Services

Membres élus	33
Présents	27
Pouvoirs	2
Quorum	17

Une minute de silence est observée pour la mémoire des victimes d'attentats et de la guerre au Proche Orient.

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 12 SEPTEMBRE 2023 :

Aucune observation n'étant formulée ; le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1- VOTE DES TARIFS ASSAINISSEMENT ET DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE À L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR 2024 *DÉLIBÉRATION 01*

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de revoir les tarifs de la redevance assainissement applicables au 1er janvier 2024.

Sur proposition de la commission et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs assainissement pour 2024 :

➡ Commune déléguée de Saligny

	2023	Proposition 2024
Abonnement	38,96 €	38,96 €
Prix au m ³	1,90 €	1,90 €

➡ Commune déléguée de Belleville sur Vie

	PART COMMUNALE		PART FERMIER (pour mémoire)
	2023	Proposition 2024	2024
Abonnement personne seule	8,74 €	10,00 €	26,94 €
Abonnement foyer 2 personnes et +	17,47 €	17,47 €	
Prix du m ³	0,34 €	0,40 €	0,7134 €

➡ Participation au financement de l'assainissement dû au raccordement d'un logement ou tout local raccordé au réseau « eaux usées » pour l'ensemble de la commune

	2023	Proposition 2024
PFAC	2 050,00 €	2 050,00 €

2- FIXATION DES TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE 2023/2024 À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2024 *DÉLIBÉRATION 02*

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réviser la tarification pour la restauration scolaire à compter du 1^{er} janvier 2024 pour tenir compte des hausses liées à l'inflation et à l'indexation des contrats.

Il propose compte-tenu de l'évolution des prix et des dépenses une augmentation de 2,5 %

➔ **Restauration scolaire Saligny et « les Chaumes » à Belleville**

	ENFANT BELLEVIGNOIS	ENFANT DE BEAUFOU	ENFANT NON BELLEVIGNOIS	ENSEIGNANT OU ADULTE
Régulier (1 à 4 jours)	Tarifification sociale (voir ci-dessous)	4,98 € dont 0,35 € pris en charge par la Cne de Beaufou	5,37 €	7,51 €
Exceptionnel	5,08 €	6,17 €	6,57 €	
Repas 3 ^{ème} enfant de la même famille	1,00 €			

➔ **Tarifification sociale**

Tarifs au 1^{er} janvier 2024

→ Tranche 1	QF ≤ 500	:	1,00 € (+ 2 € de l'État)
→ Tranche 2	500 < QF ≤ 700	:	4,01 €
→ Tranche 3	700 < QF ≤ 1100	:	4,30 €
→ Tranche 4	1 100 < QF	:	4,48 €

Une carence de 2 jours sera appliquée ; le remboursement se fera à partir du 3^{ème} jour d'absence.

➔ **Vente de repas aux associations à Belleville :**

→ Propose que la différence entre le prix de revient du repas confectionné par l'EHPAD et le prix de vente aux associations sera pris en charge par la commune moyennant le versement d'une subvention au CCAS.

→ Propose le prix de vente des repas aux associations :

* Enfant bellevignois	1,73 €
* Enfant non bellevignois	3,04 €
* Enfant de Beaufou	3,04 €*
* Personnel association ou stagiaire	1,73 €
* Enseignant	5,58 €
* Repas sans allergène famille	3,91 €
* Repas sans allergène association	3,91 €
* Repas 3 ^{ème} enfant bellevignois de la même famille	0,90 €

* moins la participation de la commune de Beaufou

La facturation des repas aux associations est assurée par l'EHPAD l'Orée du Bocage.

Les tarifs pourront être révisés au 1^{er} septembre 2024 suivant l'évolution de l'inflation et des coûts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, les tarifs de la restauration scolaire évoqués ci-dessus qui seront effectifs à compter du 1^{er} janvier 2024

3- DÉCISION MODIFICATIVE DE CRÉDITS N° 2 – BUDGET « ASSAINISSEMENT BELLEVILLE » - 11701 *DÉLIBÉRATION 03*

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal un projet de décision modificative de crédits élaboré par la commission "Finances", pour ajuster les crédits budgétaires votés dans le cadre du budget primitif 2023.

BUDGET "ASSAINISSEMENT BELLEVILLE - 11701"

Section de fonctionnement

<i>Chapitre</i>	<i>Article</i>	<i>Fonction</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
042	777 Subventions Investissement	01		+ 100,00 €
011	616 Primes d'assurances	01	+ 100,00 €	
TOTAL section de Fonctionnement			+ 100,00 €	+ 100,00 €

Section d'investissement

<i>Opération</i>	<i>Chapitre / Article</i>	<i>Fonction</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
OPFI Opération non individualisée				
040 /	1391 Subventions d'Equipement	01	+ 100,00 €	
10 /	10222 FCTVA	01		+ 100,00 €
TOTAL section d'Investissement			+ 100,00 €	+ 100,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la décision modificative de crédits présentée ci-dessus.

4- DÉCISION MODIFICATIVE DE CRÉDITS N° 3 – BUDGET « COMMUNE » - 11700 *DÉLIBÉRATION 04*

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal un projet de décision modificative de crédits élaboré par la commission "Finances", pour ajuster les crédits budgétaires votés dans le cadre du budget primitif 2023.

1- BUDGET "GENERAL - 11700"

Section de fonctionnement

<i>Chapitre / Article</i>	<i>Fonction</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
66 / 66111 Intérêts	01	+ 2 000,00 €	
67 / 673 Titres annulés (Exercices antérieurs)	01	- 2 000,00 €	
TOTAL section de fonctionnement		0,00 €	0,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la décision modificative de crédits présentée ci-dessus.

5- DÉCISION MODIFICATIVE DE CRÉDITS N° 2 – BUDGET « LES TONNELLES » - 11705*DÉLIBÉRATION 05*

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal un projet de décision modificative de crédits élaboré par la commission "Finances", pour ajuster les crédits budgétaires votés dans le cadre du budget primitif 2023.

BUDGET "LOTISSEMENT LES TONNELLES - 11705"**Section de fonctionnement**

<i>Chapitre</i>	<i>Article</i>	<i>Fonction</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
043	608 Frais accessoires terrains en cours	01	+ 470,00 €	
74	74718 Autres	01		+ 470,00 €
002	002 Résultat d'exploitation reporté	01	- 32 472,33 €	+ 777,67 €
65	65888 Autres	01	+ 33 250,00 €	
TOTAL section de Fonctionnement			+ 1 247,67 €	+ 1 247,67 €

Section d'investissement

<i>Opération</i>	<i>Chapitre / Article</i>	<i>Fonction</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
OPFI Opération financière				
	001 / 001	01	+ 33 250,00 €	
	16 / 1641 Emprunts	01		+ 33 250,00 €
TOTAL section d'Investissement			+ 33 250,00 €	+ 33 250,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la décision modificative de crédits présentée ci-dessus.

6- DÉCISION MODIFICATIVE DE CRÉDITS N° 1 – BUDGET « LOTISSEMENT SIMONE VEIL » - 11706*DÉLIBÉRATION 06*

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal un projet de décision modificative de crédits élaboré par la commission "Finances", pour ajuster les crédits budgétaires votés dans le cadre du budget primitif 2023.

BUDGET "LOTISSEMENT RUE SIMONE VEIL - 11706"**Section de fonctionnement**

<i>Chapitre</i>	<i>Article</i>	<i>Fonction</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
002	002 Résultat d'exploitation	01	- 112 343,82 €	
042	7133 Variation en-cours production de bien	01	- 112 343,82 €	
TOTAL section de Fonctionnement			- 112 343,82 €	- 112 343,82 €

<u>Section d'investissement</u>				
<i>Opération</i>	<i>Chapitre / Article</i>	<i>Fonction</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
OPFI Opération financière				
	001/001	01	+ 112 343,82 €	
	040/3555 Travaux	01	- 112 343,82 €	
TOTAL section d'Investissement			0,00 €	0,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la décision modificative de crédits présentée ci-dessus.

7- SUBVENTION 2023 « AMICALE DES DONNEURS DE SANG » *DÉLIBÉRATION 07*

Monsieur le Maire informe que l'association des donneurs de sang bénévoles a sollicité la Municipalité pour une subvention.

En 2022, l'association avait bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 100,00 €uros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'octroyer, à l'unanimité, une subvention de 105 €uros.

8- DÉCLASSEMENT D'UN ESPACE PUBLIC IMPASSE DE LA PETITE FILÉE EN VUE DE SA VENTE À L'ETS OXYGÈNE *DÉLIBÉRATION 08*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une partie de l'espace public dans la palette de l'impasse de la Petite Filée n'est pas utilisée et n'a pas d'utilité publique.

Cet espace enherbé pourrait être rattaché à la parcelle 279 ZN 220 dont le propriétaire s'est porté acquéreur.

Le Conseil Municipal est appelé à se positionner sur le déclassement de cet espace public en domaine privé au vu de la cession.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, de lancer une enquête publique pour ce déclassement.

9- VENTE D'UN TERRAIN SITUÉ À L'ANGLE DE LA RUE GEORGES CLEMENCEAU ET LE CHEMIN DES AJONCS *DÉLIBÉRATION 09*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la SCI HERIHOME, propriétaire riverain de la parcelle 019 AB 764 (à l'angle de la rue Georges Clemenceau et le chemin des Ajoncs), souhaite acquérir celle-ci pour agrandir la parcelle 019 AB 763.

La parcelle 019 AB 764 est un délaissé d'espace vert de 38 m² et un accord est intervenu sur la base de la valeur estimée par le service du domaine au prix de 165 €uros net acheteur (frais de géomètre à la charge de la commune).

11- DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

→ Commune déléguée de Belleville sur Vie

- ✓ Parcelles 019 AC 498 – 019 AC 517 – 019 AC 535
Consorts DUGAST → M. GRONDIN & Mme MOCQUILLON
- ✓ Parcelle 019 AC 331
Mme Yolande DAHÉRON → M. Thomas CERVANTES & Mme Caroline MICHAUD
- ✓ Parcelles 019 AC 072 019 AC 074
Mme Jeanne ROCHETEAU → SCI 10 MONDESIR
- ✓ Parcelle 019 AE 091
Mme Jeanne ROCHETEAU → SCI 10 MONDESIR
- ✓ Parcelle 019 AC 163
M. & Mme Claude LOSSARN → M. & Mme Bruno NOEL

→ Commune déléguée de Saligny

- ✓ Parcelles 279 ZW 541 – 279 ZW 553 – 279 ZW 517
M. LE NORET & Mme SCHERPEREEL → M. & Mme CHERY

12- RAPPORT DES COMMISSIONS

A- Intercommunalité (Jacky ROTUREAU)

Jacky ROTUREAU rend compte de l'actualité de la Communauté de Communes Vie et Boulogne.

➤ **Aides Financières de la Région dans le cadre du contrat Pays de Loire 2023-2026**

- ✓ Aide de 993 000€ allouée par la région sur investissements (Environnement –Economie- Jeunesse)
- ✓ Accord pour affecter cette aide sur 3 projets portés par l'interco:
 - ✗ Construction et aménagement de locaux sur le site des jardins de l'Aumônerie à Aizenay (Chantier d'insertion) : 400 000 € attendus.
 - ✗ Aménagement et valorisation du château d'Apremont : 300 000 € attendus.
 - ✗ Déploiement d'un pôle économique (Gare et quartier attenant) à Bellevigny : 293 000 € attendus

➤ **Effectifs de la Communauté de Communes (recrutements)**

- ✓ Le transfert de nouvelles compétences entraine de nouveaux besoins en ressources humaines:
 - ✗ Gestion EHPAD Falleron-Palluau-St Etienne= + 1 personne en ressources humaines (refacturée au CIAS)
 - ✗ Action en faveur de l'inclusion numérique (NTIC) =+ 1 conseiller numérique (CDD) à France service
 - ✗ Renforcement du service Finances-Comptabilité pour aide aux communes :+ 1 personne (refacturation à la Genétouze +Falleron)

➤ **Environnement**

- ✓ Gestion des déchets issus du bâtiment dans les déchèteries intercommunales
 - ✗ Accord pour autoriser la signature d'un contrat entre Trivalis et des Organismes agréés (Eco-organismes) pour prendre en charge les déchets issus des produits et matériaux de construction du Bâtiment en déchèterie.
 - ✗ 15% seulement de ces déchets sont collectés aujourd'hui dans les déchèteries publiques

- ✘ Objectifs : lutter contre les dépôts sauvages, développer l'économie circulaire (recyclage), développer l'éco-conception. Les coûts induits en déchèterie seront couverts par les éco-organismes
- ✓ Sacs Jaunes numérotés:
 - ✘ Distribution à compter du 01/11/2023 par les mairies ou les médiathèques selon les communes .
- ✓ Fermeture de la Déchèterie des Lucs sur Boulogne
 - ✘ Accueil des usagers par les déchèteries de Bellevigny ou du Poiré sur Vie

🔄 **Bilan de la saison touristique 2023**

- ✓ Un bilan très positif des activités touristiques (bilan d'avril à fin septembre 2023) :
 - ✘ Office de tourisme interco (Aizenay) :
 - ❖ 2607 visiteurs (+23% comparé à 2022)
 - ❖ Chiffre d'affaire projeté au 31/12/2023 = + 5 000 €
 - ✘ Château d'Aprémont :
 - ❖ 20 851 visiteurs au Château (dont 1 800 concernent les scolaires),
 - ❖ soit 5 300 de plus qu'en 2022.
 - ❖ + 40 000 € de chiffre d'affaires en plus à la boutique.
 - ✘ Hébergements-chambres d'hôtes :
 - ❖ réservation à hauteur de 80 % en Août sur l'ensemble du territoire.
 - ❖ Satisfaction des professionnels
 - ✘ Taxe de séjour :
 - ❖ Prévisions de perception à la hausse
 - ✘ Ballades entre 2 rives :
 - ❖ 5 ballades :170 participants en moyenne
 - ✘ Adhésion au Pass-culture :
 - ❖ Pour aider financièrement collèges et lycées à l'organisation d'activités d'éducation artistique et culturelle au château d'Aprémont

B- Voirie (Nicole DURAND-GAUVRIT)

Nicole DURAND-GAUVRIT informe le Conseil Municipal sur les :

→ **Travaux terminés**

- ✓ Rue des Tuileries (réfection de l'enrobé au carrefour)
- ✓ La Croisée du Patis (réfection de la voirie)
- ✓ Boulevard de l'Industrie (aménagement des trottoirs)
- ✓ La Brunetière (réfection de l'enrobé)
- ✓ Lande Blanche (Stop : bande peinture + STOP lotissement)

→ **Travaux en cours**

- ✓ Le réaménagement de la rue des Biches et le chemin des Loups
- ✓ Les travaux du réseau « assainissement » rue du Pont Caillaud
- ✓ La poursuite des aménagements de places de stationnement sur la voirie

→ **Études en cours**

- ✓ Les piétonniers :
 - ❖ route de la Voirie au bourg de Saligny
 - ❖ L'extension du piétonnier route de Dompierre

La prochaine réunion de commission a été fixée au lundi 13 novembre à 18 heures 30.

C- Sports-Vie Associative (Patrick SIMON)

Patrick SIMON fait un retour sur la « Joséphine » avec cette année deux parcours : le premier de 4,40 km et le second de 10 km.

D- C.C.A.S. (Anne-Jo GALLIEN)

Anne-Jo GALLIEN fait le compte-rendu des activités du CCAS dans le cadre de la semaine bleue avec notamment :

→ La sortie à Pornic

→ La marche bleue

Cette année, 98 personnes se sont inscrites aux activités de la semaine bleue, ce qui représente 210 participations ; pour rappel en 2022, 235 participations avaient été comptabilisées.

Elle rappelle le spectacle de l'ADEVAP le dimanche 29 octobre.

Anne-Jo GALLIEN fait également le point sur le forum « bien vieillir à domicile » qui s'est déroulé ce jour à la salle des fêtes.

À l'EHPAD, les travaux d'aménagement débutent.

E- Écoles (Sophie PLISSONNEAU)

Sophie PLISSONNEAU informe le Conseil Municipal des dernières informations sur le collège Saint Exupéry.

Elle évoque également le projet 2024 « Bien manger, bien bouger » avec une pièce de théâtre le 25 février 2024 et d'animations autour de ce thème avec l'intervention de diététiciens.

F- Enfance – Familles (Marie-Dominique VILMUS)

Marie-Dominique VILMUS évoque l'élection du Conseil Municipal des Jeunes qui s'est déroulée le 6 octobre.

G- Culture – Communication (Jean-Luc LARDIÈRE)

Jean-Luc LARDIÈRE informe le Conseil Municipal sur l'accueil des nouveaux arrivants qui s'est déroulé le 13 octobre.

Le magazine municipal de décembre aura pour dossier principal : « 2024, année sportive » et sera distribué mi-décembre.

Il évoque également le bilan de la bourse aux livres du réseau « médiathèques » qui était organisée le 7 octobre. 5 495 documents ont été vendus pour une recette de 4 667 €uros (+ 7 % par rapport à 2022).

Une réunion avec l'association Art et Vie est programmée le 23 octobre à 20 heures pour préparer l'exposition artistique 2024.

La cérémonie du 11 novembre aura lieu à Belleville :

- 9h45 : messe célébrée en l'église Sainte Anne de Belleville
- 11h15 : Rassemblement et dépôt de gerbe au monument aux morts de Saligny
- 11h45 : Rassemblement et cérémonie officielle au monument aux morts à Belleville en présence des associations des Anciens Combattants et du Conseil Municipal des Jeunes.

H- Urbanisme – Cadre de Vie (Michel ALLAIN)

Michel ALLAIN évoque :

- L'aménagement de la liaison douce « route de la Grange / lotissement Valon des Plages »
- Boulevard de l'Industrie avec le traçage des passages piétons et cyclistes
- Le projet de plantations « automne hiver »
- La mise en place du nouveau panneau du sentier des « Deux Fontaines »

I- Patrimoine (Félix FLEURY)

Félix FLEURY informe le Conseil Municipal sur les travaux en cours :

- La rénovation de l'accueil de loisirs « la Marelle »
- La salle d'activités

Il évoque le projet de création d'un bloc « sanitaires » à la Marelle dont il présente l'esquisse qui sera également présentée à l'association « la Marelle ».

Félix FLEURY évoque également les études en cours :

- Espace Charette : locaux associatifs (Déclic et Art & Vie)
- Local 1 rue des Primevères
 - ✓ Rez-de-chaussée: salle de mariages, conseil et réunions
 - ✓ Étage : 4 logements T2

Ainsi que l'étude de la rénovation de la salle des fêtes à lancer :

- Sanitaires
- Carrelage
- Local poubelle
- Peinture
- Rénovation thermique

15- QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire évoque :

- La proposition de principe d'aménagement de l'OAP secteur de la Verdure suite à l'enquête publique de la modification du PLUi-H :
 - ✓ Habitat groupé et/ou collectif avec des logements de type T1 ou T2, afin de réduire l'emprise au sol des constructions et des aménagements
 - ✓ Conserver son caractère boisé
 - ✓ Aspect architectural en harmonie du lieu
 - ✓ Espaces « tampons » avec le quartier environnant
 - ✓ Des cheminements doux sécurisés seront aménagés avec un revêtement perméable adapté au lieu
 - ✓ La végétation existante doit être conservée au maximum
 - ✓ Espaces arborés existants conservés, notamment au sud du secteur.

Il évoque également

- ✓ la loi ZAN 2030
- ✓ le recours contre le permis de construire des logements de la Poste
- ✓ le recensement de la population 2024 (recrutement d'agents recenseurs)
- ✓ la contentieux avec l'Oasis : loyers impayés ; dépôt de bilan annoncée
- ✓ la Poste : rendez-vous avec la Communauté de Communes Vie et Boulogne pour trouver une solution

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance et propose aux membres de signer (1) avec elle le procès-verbal de la séance pour les délibérations rappelées ci-après par leur objet :

1. Vote des tarifs assainissement et de la participation financière à l'assainissement collectif pour 2024
2. Fixation des tarifs de la restauration scolaire 2024/2023 à compter du 1^{er} janvier 2024
3. Décision Modificative de Crédits n° 2 – budget « Assainissement Belleville »
4. Décision Modificative de Crédits n° 3 – budget « Commune »
5. Décision Modificative de Crédits n° 2 – budget « les Tonnelles »
6. Décision Modificative de Crédits n° 1 – budget « lotissement Simone Veil »
7. Subvention 2023 – Amicale des Donneurs de Sang
8. Déclassement d'un espace du domaine public impasse de la Petite Filée en vue de sa vente à l'E^{ts} Oxygène
9. Vente d'un terrain situé à l'angle de la rue Georges Clemenceau et du chemin des Ajoncs
10. Lotissement « les Tonnelles » : dénomination des voies

Suivent les signatures

(1) En cas de non-signature, indiquer le motif

Délibérations certifiées exécutoires par M. Philippe BRIAUD, Maire,, compte-tenu de la réception en Préfecture à la date indiquée sur les extraits et de la publication du 18 octobre 2023